

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON. PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

Ecole d'Agriculture de l'Assomption

ABONNEMENT : Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. **ABONNEMENT : \$1 PAR AN**
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. **\$1 PAR AN**

SOMMAIRE

Revue de la Semaine: Les missionnaires français à St. Albert du Nord-Ouest.—Culture de la vigne en Californie.—Le commerce de grains entre le Canada et l'Angleterre.—L'Hon. ministre de la milice, M. Masson, se propose de faire imprimer en français les livres en usage dans les écoles militaires.—La nouvelle société de colonisation de Montréal reçoit un grand nombre d'applications de la part de personnes désireuses de coloniser, mais on craint que le montant souscrit ne soit pas suffisant pour obtenir l'octroi de \$20,000, nouveau projet dans le but d'aider à la colonisation.—Augmentation du trafic par la compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc.—Ordinations à la Basilique de Notre-Dame de Québec.—M. J. Fernand Dupuis, ecclésiastique, est actuellement dans un collège romain à Rome pour y faire ses études théologiques.—**Causerie agricole:** De l'alimentation et engraissement du bétail pendant l'hiver.—A quel âge les animaux de l'espèce bovine sont les plus propres à être engraisés.—**Sujets divers:** L'engraissement du porc.—Liste des prix accordés à la dernière exposition agricole de la Société d'agriculture du comté de Kamouraski; prix accordés par cette même société pour les fermes les mieux tenues dans le comté de Kamouraski.—**Choses et autres:** Fromagerie à St. Félix de Valois.—Grande culture près de Montréal.—Bétail à Ontario.—Exportation des pommes de terre en Angleterre.—Exportation de moutons de Kingston.—Blé attaqué par la mouche à blé à London, Ontario.—Succès d'un colon dans un township de l'Est.—Les trois secrets de l'apiculture.—Ce qui peut assurer au cultivateur le succès dans son exploitation rurale.—**Bécottes:** Conservation des pommes.—Comment on guérit les montons de la clavelée.

REVUE DE LA SEMAINE

Nous empruntons au *Courrier de Montréal* les détails suivants concernant les missionnaires français à St. Albert du Nord-Ouest:

L'évêque comte de Grandin, son vicaire général, le père Leduc, et six jeunes prêtres arrivant de France ont passé ces jours derniers à New York, d'où ils sont repartis pour le Nord Ouest par le chemin de fer Pennsylvanie. L'évêché du comte de Grandin se nomme St. Albert. C'est un point des possessions britanniques situé par 52° de latitude nord et 134° latitude ouest. La contrée était habitée quand le comte de Grandin, alors nouvellement ordonné prêtre en France il y a 25 ans, arriva pour y fonder une mission. Son but était non-seulement de convertir les indiens à la religion catholique, mais aussi de les civiliser, de leur apprendre à cultiver la terre et à se bâtir des habitations. Cinq ans plus tard, St. Albert avait une population fixe et était érigé en évêché. Les habitants sont au nombre de mille, tous indiens ou métis.

D'un court entretien qu'un reporter a eu avec le Père Leduc, lors de son récent passage à New York, il résulte que tout n'est pas rose dans la vie des missionnaires français à St. Albert. Cependant, ils n'ont jamais eu à se plaindre de mauvais procédés de la part des sauvages, sauf les cas très rares où, pressé par la faim, un indien mange un missionnaire, mais ils n'ont recours à cette dure extrémité que si il y a nécessité absolue. Les missionnaires ont depuis trois ans un luxe dont ils se sont passés pendant bien des années, ils ont du pain. Ils sont parvenus à force de persévérance à récolter du blé, et ils ont construit un moulin. Du bout de l'année à l'autre, ils vont de champ en champ, dans des traîneaux attelés de chiens, et pendant l'hiver, quand la moyenne de la température est de 50 degrés au-dessous de zéro, ils couchent fréquemment sur la neige. Leur existence est absolument celle des indiens et quand ceux-ci n'ont rien à manger, ceux-là jeûnent. Il y a quatre ans, un des amis

A nos abonnés retardataires.—Au mois de mars dernier, nous avons expédié par lettre des comptes à tous les abonnés de la *Gazette des Campagnes* qui nous devaient pour arrérages d'abonnement. Plusieurs d'entre eux ont fait parvenir le montant de leur compte; mais un plus grand nombre nous ont demandé un délai variant de un à quatre mois, de sorte qu'au mois de juillet nous pouvions compter sur une recette de près de \$500, si tous avaient été exacts à payer dans le délai fixé par eux-mêmes. Mais, nous regrettons de le dire, de ces \$500, nous n'en avons reçu que trente-huit. On comprend la position difficile dans laquelle nous nous trouvons par ces retards. Si advenant la fin du mois, ces promesses ne sont pas exécutées, nous serons forcément obligés de inscrire ces comptes entre les mains d'un avocat pour en faire la collection. On n'aura pas assurément à s'en plaindre, car nous croyons avoir attendu assez longtemps.